

DEC162216DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jérôme VITRE, délégué régional de la circonscription Alpes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC140845DAJ portant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué régional Alpes ;

Vu le projet de convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit de l'Observatoire Vallot entre la Commune de Saint-Gervais Les Bains et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Alpes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit de l'Observatoire Vallot entre la Commune de Saint-Gervais Les Bains et le CNRS, pendant une durée de 70 ans à compter de sa signature.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 5 octobre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90